

DEC110858DAJ

Décision portant nomination de Mme Myriam FADEL, aux fonctions de responsable du pôle nouvelles technologies, responsabilités de la direction des affaires juridiques

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°100168DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction des affaires juridiques ;

Sur proposition du directeur général délégué aux ressources ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Mme Myriam FADEL, ingénieure de recherche au CNRS, est nommée responsable du pôle nouvelles technologies, responsabilités de la direction des affaires juridiques, à compter du 16 mai 2011, en remplacement de Mme Isabelle BENOIST appelée à d'autres fonctions.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, 16 mai 2011

Alain FUCHS